

COVID-19



Mesures préventives de la municipalité suite aux directives des gouvernements

Authier-Nord, 25 mars – Suite aux différentes annonces des gouvernements concernant la pandémie du COVID-19, la municipalité d'Authier-Nord désire informer ses citoyens des mesures en place en date d'aujourd'hui, sur son territoire.

- Les activités (Nouveau départ) qui se déroulent dans le local au 454, rue Principale, (en bas du bureau municipal), sont suspendues et ce, jusqu'à nouvel ordre. **AUCUNE personne ne peut se présenter à ce local.**
- Le bureau municipal est fermé à toute la population du 24 mars au 13 avril inclusivement. Seules des communications par téléphone, par courriel, par Facebook sont autorisées. Comme le bureau municipal est fermé, aucun colis arrivant de Poste Canada ne sera délivré au bureau. Vous devez vous rendre à MACAMIC aux heures et aux jours suivants : **Du lundi au vendredi, de 10h30 à 16h00.**
- La séance du conseil prévue le 7 avril prochain sera **exceptionnellement** à huis clos (La population ne peut être présente) et ce, afin de limiter la propagation.
- Pour ce qui est des comptes de taxes, soyez sans crainte. Une modification quant aux dates des versements sera apportée par résolution lors de la séance du 7 avril prochain. On vous en informera aussitôt. Il n'y aura pas de pénalité.
- Des élections partielles étaient prévues en mai. Elles sont reportées.

Nous vous demandons de respecter les demandes des ministres.

Il en question de notre santé et de notre sécurité à tous!

Élise Gagnon,
Directrice générale

Des mises à jour relatives à ce communiqué peuvent être apportées selon les demandes des gouvernements.